



## Des vaches écossaises dans la nature nordiste

Dans la prairie, des vaches de race Highland originaires d'Ecosse broutent l'herbe tranquillement ! Six hectares leur sont consacrés. Elles ont été introduites par la commune d'Allennes-les-Marais, dans le but d'entretenir d'anciens terrains de dépôts des Voies Navigables de France, en gestion communale.



3 Vaches écossaises.



4 Chemin pavé et haie champêtre.



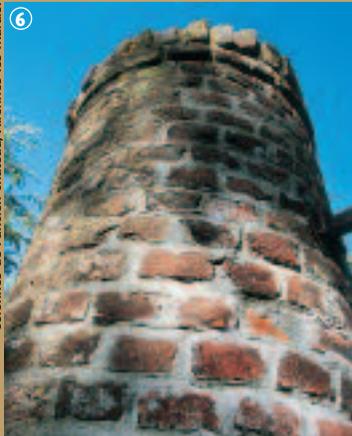
5 Konik Polski. Site départemental de la Roselière des Fiamons

pas anodin ; c'est une espèce solide dont l'épaisse fourrure supporte tout type de temps, à l'alimentation simple, très autonome et qui demande un minimum de soins. D'autres espèces rustiques comme la vache Casta, les chevaux Haflinger et Konik Polski, et même des bisons d'Europe, occupent quant à elles les prairies propriétés du département du Nord.

Ce type de gestion évite l'évolution vers le boisement d'espaces naturels auparavant exploités par l'homme ou la prolifération de plantes indésirables telles que le chardon ou l'ortie.

L'implantation du bétail maintient ainsi les milieux ouverts qui favorisent parfois la présence d'espèces animales et végétales rares.

Le pâturage extensif se définit par l'exploitation, sur des terres abandonnées par l'Homme, de troupeaux (ovins, bovins, chevaux...) en nombre réduit et en quasi liberté. Le choix de la vache Highland n'est



6 Colonnes de l'ancien château, Allennes-les-Marais.

# à PIED dans le NORD

## Lille Métropole



Les informations mentionnées couvrent un périmètre de 10km

### Activités et curiosités

**Fromelles** : Musée de la 1ère Guerre Mondiale (03.20.50.63.85/03.20.50.20.43)

**Haubourdin** : Musée de la Musique Mécanique (03.20.07.38.96)

**Houplin Ancoisne** : Mosaïc, le jardin des cultures (03.20.58.08.61)

**La Neuville** : Chlora Fil - accro branches (03.20.85.26.08)

**Marquillies** : Musée de l'Attelage (03.20.29.07.99)

**Phalempin** : Forêt domaniale de Phalempin, Office National des Forêts (03.20.86.57.04)

**Sainghin-en-Weppes** : Ecomusée du cuir et de la Tannerie (03.20.58.40.59)

**Santes** : Espace Naturel « Le marais » (03.20.58.08.61)

**Seclin** : L'hospice de Seclin, visites guidées de la ville (03.20.90.12.12), Musée de la Mandarine Impériale (03 20 32 54 93), Fort de Seclin (03.20.97.14.18), la collégiale St Piat et l'Hôpital Notre Dame (03.20.90.12.12)

**Pays des Weppes** : Cimetières militaires de la 1ère Guerre Mondiale (03.20.50.63.85), le tilleul de Joncqyoy planté au 15ème s à Aubers

**Wavrin** : Espace Naturel « Les Ansereuilles » (03.20.58.08.61)

### Manifestations annuelles

**Aubers** : Festi Weppes (03.20.50.63.85), Weppes en bouche en nov (03.20.58.57.57)

**Houplin Ancoisne** : Les RDV au jardin en juin, le festival des contes en août, la fête des lumières en oct-nov (03.20.58.08.61)

**Marquillies** : Fête de l'Attelage en juin (03.20.29.07.99)

**Seclin** : Fête du printemps en mai (03.20.62.94.43)

**Espace Naturel Métropolitain** : « Carnet de l'explorateur » (découverte nature et sorties guidées thématiques) (03.20.63.11.22)

« **RDV Nature** » : Découvrez la faune et la flore du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure au 03.20.57.59.59).

### Hébergements-Restauration

Informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT. Réserver à la « dernière minute » un hôtel ou une chambre d'hôtes « Résa Chambre » (0892.16.18.20 : 0.34 euros/min)

### Renseignements

**Office de Tourisme de Seclin** : 03.20.90.12.12

**Office de Tourisme du Pays des Weppes** : 03.20.50.63.85

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59  
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



# à PIED dans le NORD

## Lille Métropole



Une sélection des 30 plus belles balades

## N° 13

## Circuit des Marlettes Allennes-les-Marais

(8 km ou 6 km - 2 h 40 ou 2 h 00)



1 Paysage au nord d'Allennes-les-Marais.

**Randonnée Pédestre**  
**Circuit des Marlettes :**  
8 ou 6 km

**Durée :** 2 h 40 ou 2 h 00

**Départ :** Allennes-les-Marais, église, parking

**Balisage** jaune

**Carte IGN :** 2505 Ouest

### L'avis du randonneur :

*Circuit à découvrir en famille aux portes de la métropole.*

*Petites routes de campagne, chemin de balage et sentiers agricoles pavés ou enherbés composent le parcours. Prudence à la traversée de la RD 41C.*

*En période de pluie, le port de chaussures étanches s'avère nécessaire.*



2 Vaches écossaises de race Highland.

Une sélection des 30 plus belles balades



Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 4, 6 : P. Hourzé, 5 : P. Cheuwa, 3 : C. Hildebrandt

# Circuit des Marlettes

(8 km ou 6 km - 2 h 40 ou 2 h 00)

Départ : Allennes-les-Marais, église, parking.

**1** Dos à l'église, empruntez à droite la rue de Sonnevile (RD 39) – remarquez le porche de la ferme datant de 1779 – puis à gauche la rue du Cimetière.

**2** A l'intersection, suivez à droite la rue du Bourg. Au hameau du même nom, continuez tout droit par la rue en impasse. *Le chemin devient pavé.*

**3** Au niveau du bois, virez à droite dans le chemin à travers champs. Coupez la RD 41C – *passage protégé* – puis continuez tout droit. Rejoignez les berges de la Deûle.

**4** Longez le canal à gauche. *La navigation fluviale est encore très présente.*

**5** Quittez le canal, grimpez à gauche puis descendez les séries de marches. Après le parc de contention – *qui sert à soigner les vaches Highland, rustiques, qui pâturent alentour* – prenez à droite le chemin entre deux clôtures. En sous-bois, croisez un étang et, à la sortie, tournez à gauche dans la petite route en macadam.

**6** Laissez à gauche les colonnes de l'ancien château Viespiren et poursuivez le long du chemin pavé.

**7** A l'intersection, continuez en face par la rue du Marais, puis empruntez la première rue à droite. Après 200 m, prenez à gauche le sentier longeant les parcelles agricoles, cultivées et pâturées.

**8** Rue du Marais, partez à droite. Au n° 53 engagez-vous à gauche. Ce sentier en cailloux rejoint le stade. Continuez à droite et rattrapez la rue Flessingues. De nouveau sur la RD 39 (rue du Général de Gaulle), retrouvez à gauche l'église.

## OPTION COURTE Parcours 6 km (tracé orange)

**1** En face, suivez la rue Franche et continuez tout droit.

**9** Au carrefour, rejoignez en face les serres. 550 m après les serres, virez à gauche dans le sentier entre champs et bois.

**6** Passez entre les colonnes de l'ancien château Viespiren et poursuivez à gauche le long du chemin pavé.

Allez en **7**.

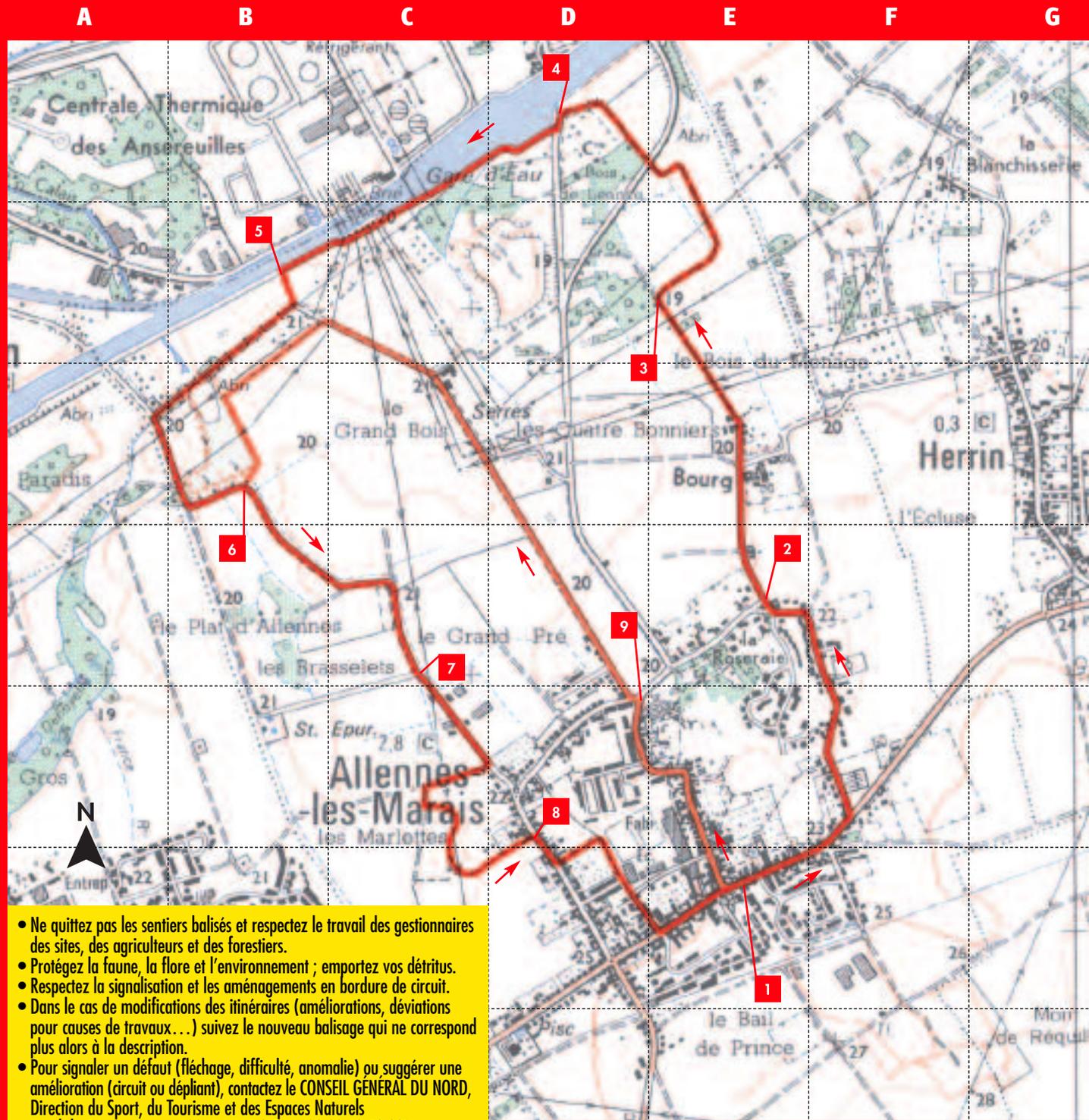
### Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 200 400 m

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)

Extraits de la carte IGN 2505 Ouest - Convention n° 7006/IGN - Copyright 2006

Circuits réalisés avec le concours de la commune d'Allennes-les-Marais et du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre.



Ce programme a été cofinancé par le Fond Européen de Développement Régional.

